

critères qui devront présider à cette évaluation et à mettre au point un système de contrôle efficace -- qui permettra notamment d'aider les gouvernements qui en feront la demande à élaborer et à mettre en oeuvre leurs propres activités de surveillance.

Enfin, Monsieur le Président, nous tenons à rappeler que l'adoption du code ne constitue qu'un élément de l'effort global que nous devons tous consentir afin de veiller à ce que le plus grand nombre possible de nourrissons -- dans tous les pays du monde -- connaissent les bienfaits de l'allaitement maternel.